





 Direction
 Départementale
 des Territoires
 de l'Allier

Commune de SAINT PAUL DE JARRAT
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

CARTE DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
 Zones d'interdictions	H, I2 inondations en pied de versant T1, T4, T2 et de ruisseaux torrentiels à ruisseau et
 Zones de contraintes faibles	V ruisseaux sur versant généralisé de terrain chalets de pierres et de blocs
 Zones sans contrainte spécifique	G, G1, G2 P

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque.

--- Limite zone d'étude
 Limite communale

PPR prescrit par l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2009
 et l'arrêté préfectoral modificatif du 15 octobre 2009
 Réalisation et édition : PPR approuvé le 2 décembre 2011
 MJP/Géorisques Modification PPR prescrite le 24 mars 2016
 PPR modifié approuvé le 2 novembre 2016

Echelle : 1/5000

